



Affaire suivie par :  
Service Finances/Commande publique

## **AVENANT N°2 AU MARCHÉ N°2011-15**

### **Mise en place de la Gestion individuelle centralisée sur la département du Tarn**

Entre :

Le service départemental d'incendie et de secours du Tarn (S.D.I.S.), sis 15 rue de Jautzou – 81012 ALBI CEDEX 9, représenté par M. Michel BENOIT, président du conseil d'administration du SDIS et représentant du pouvoir adjudicateur, d'une part ;

et

La société SYSTEL SA – ZI de Belle Aire – BP 31 – 17442 AYTRE CEDEX, représentée par M. Marc PELLAS, président directeur général, d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

Le SDIS du Tarn et la société SYSTEL ont conclu un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence, pour raisons techniques, de quatre ans, pour un montant total après avenant n°1 de 393.672,28 € HT.

Les dysfonctionnements rencontrés par le SDIS, suite à la mise en place effective de la gestion individuelle centralisée, le conduisent à rajouter à cette technologie, des modules permettant une meilleure efficacité opérationnelle. Il s'agit du module GIC Smartphone, pour un coût de 24.352,75 € HT, et du module réseau départemental d'alerte (RDA) pour un coût de 23.450,00 € HT.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au marché n°2011-15, ces deux modules, pour un montant total de 47.802,75 € HT, soit une augmentation de 12,14 % du montant du marché.

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

A Albi, le

Le Président du Conseil  
d'administration

Michel BENOIT

A....., le .....

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »